

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 février 2019

## Foyer épidémique de rougeole dans le sud de la Réunion : vérifiez votre vaccination !

Suite à l'arrivée de plusieurs voyageurs ayant contracté la rougeole hors du département, le virus circule à présent sur le territoire, avec l'apparition d'un foyer épidémique dans le sud de l'île. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018, **38 cas de rougeole ont été confirmés à La Réunion**. La plupart de ces patients n'étaient pas correctement vaccinés.

Compte tenu de l'extrême contagiosité de cette maladie, il est donc à craindre que de nouveaux cas se déclarent dans les semaines qui viennent. Le seul moyen de prévention de l'épidémie est la vaccination. Aussi, l'ARS Océan Indien rappelle l'importance de vérifier son statut vaccinal, même chez les adultes, et si besoin, d'effectuer un rattrapage vaccinal auprès d'un professionnel de santé (toute personnes de plus de 12 mois et née depuis 1980 doit avoir reçu 2 doses de vaccin).

### — Situation épidémiologique

Entre le 01/12/2018 et le 22/02/2019, **38 cas de rougeole** ont été déclarés à l'ARS OI :

- **15 cas importés**, en majorité en provenance de Madagascar, mais aussi de Métropole, de Maurice et de Mayotte.
- **23 cas contractés à La Réunion**

Malgré la baisse du nombre de cas signalés, de nouveaux cas sont attendus à La Réunion, autant autochtones (chaînes de transmission locales) qu'importés (poursuite des épidémies dans l'océan Indien).

### — Seule, la vaccination peut stopper l'épidémie !

#### >> Vérifier son statut vaccinal

La rougeole se transmet très facilement quand on tousse, on éternue, on se mouche, et par la salive. Elle touche les enfants et les adultes non vaccinés. **La vaccination** est donc le seul moyen pour se protéger de la maladie. En se vaccinant, on se protège mais on protège aussi son entourage (*notamment les enfants de moins de 1 an, les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées qui ne peuvent pas bénéficier de la vaccination*).

**Deux doses de vaccin sont nécessaires pour assurer une protection efficace.**

#### >> Pour les personnes de moins de 40 ans

**La vaccination peut être rattrapée à tout âge mais surtout pour les moins de 40 ans (au-delà de 40 ans, on estime que les personnes ont probablement déjà contracté la rougeole du fait de grandes épidémies par le passé, et sont donc immunisées)**. C'est pourquoi l'ARS recommande:

- **De vérifier son statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole** auprès d'un professionnel de santé (médecins traitants, infirmiers, sages-femmes...). Selon les cas, le médecin proposera un rattrapage vaccinal.

- **De consulter son médecin traitant en cas de signes évocateurs** (apparition d'une forte fièvre suivie dans les 2 à 4 jours d'une éruption), afin de confirmer ou non le diagnostic de la rougeole. Dans ce cas, afin d'éviter la contagion, il est recommandé de porter un masque et d'éviter le contact avec d'autres personnes, comme par exemple dans la salle d'attente chez le médecin.

## Une vaccination en urgence (dans les 72h) peut stopper la maladie !

**Les personnes non immunisées (non vaccinées et qui n'auraient pas déjà contracté la rougeole) peuvent éviter la maladie en se faisant vacciner dans les 72 h suivant le contact avec un malade.**

**Des mesures complémentaires pour les personnes à risque de développer une rougeole grave sont possibles pendant 6 jours suivant l'exposition**

### — **Recommandations aux voyageurs**

Au regard la situation régionale, l'ARS Océan Indien recommande aux voyageurs en partance ou au retour des pays de la zone, et notamment de Madagascar :

#### **Avant le départ :**

- de s'assurer d'être à jour de sa vaccination.
- Sinon, de consulter son médecin pour un rattrapage vaccinal.

#### **Au retour :**

Consulter son médecin, en cas de signes évocateurs, en lui précisant le pays visité.

### — **Qu'est que la rougeole ?**

Les signes classiques de la rougeole qui doivent alerter sont :

- **Fièvre supérieure à 38,5°C**
- **Toux, nez qui coule, yeux rouges et larmoyants** (conjonctivite),
- **Boutons rouges** (d'abord sur le visage puis sur le reste du corps)

Les personnes ayant la rougeole peuvent la transmettre jusqu'à 5 jours après l'apparition des boutons. L'éruption cutanée peut débuter de 7 à 18 jours après avoir été en contact avec la personne atteinte de la rougeole.

## PROFESSIONNELS DE SANTE

**L'ARS Océan Indien demande aux professionnels de santé de signaler à l'ARS tout cas de rougeole suspecté.**

Ce signalement est essentiel pour permettre l'identification des cas contacts afin d'interrompre la chaîne de contamination, et notamment auprès des personnes risquant de faire une rougeole grave à savoir :

- Les femmes enceintes,
- Les enfants de moins de un an,
- Les personnes atteintes de maladies entraînant une diminution des défenses immunitaires

#### **Contact Presse :**

Huguette YONG-FONG

Tél : 02 62 93 94 93 - Port : 06 92 65 48 66

Courriel : huguette.yong-fong@ars.sante.fr

L'ARS Océan Indien agit pour la santé

à La Réunion et à Mayotte

